

Allianz Trade

Assurance Fraude

La fraude représente une menace pour toutes les entreprises. La bonne nouvelle : en choisissant Allianz Trade comme partenaire, vous pouvez protéger votre organisation et réduire le risque de conséquences négatives sur la stabilité économique de votre entreprise.

Les avancées technologiques exposent les entreprises françaises à de nouvelles formes de criminalité économique. Celles-ci font face à des pertes financières dues à des activités criminelles telles que le vol, le détournement de fonds, le sabotage, ainsi que d'autres nouvelles formes de fraude utilisant des innovations technologiques telles que l'IA et les deepfakes. Ces menaces peuvent provenir de l'extérieur de l'organisation, mais aussi de l'intérieur. Les personnes de confiance, telles que les employés et les sous-traitants, peuvent profiter de leur position privilégiée pour exploiter les vulnérabilités de votre entreprise, ce qui peut entraîner d'importants préjudices financiers et réputationnels. Face à ces risques croissants, nos experts ont conçu Allianz Trade Assurance Fraude, pour protéger votre entreprise contre ces menaces internes et externes, tout en offrant un soutien post-Sinistre, afin que vous puissiez vous concentrer sur vos activités principales en toute confiance.



Les points clés de votre couverture :

- **Protection contre les pertes causées par les « Personnes Concernées », cela inclut les collaborateurs internes à l'entreprise**, les directeurs, ainsi que le personnel externe à l'entreprise, tels que les intérimaires, les avocats, les conseillers fiscaux et les experts-comptables qui travaillent pour votre entreprise.
- **Protection contre les pertes causées par certains Tiers**, dont les cas de « social engineering », comme par exemple les instructions, commandes ou factures falsifiées.
- Prise en charge des **frais de poursuite des activités, des procédures judiciaires** ainsi que de la détermination des Sinistres.
- Prise en charge destinée à **réduire les dommages de réputation**.
- **Assurance rétroactive illimitée**.

ALLIANZ-TRADE.FR

Allianz Trade est la marque désignant l'ensemble des services proposés par Euler Hermes.



Solution pour :

- Les entreprises ou groupes d'entreprises, quelle que soit leur taille, ayant leur siège social en France. La couverture s'applique uniquement aux risques situés dans des Etablissements Commerciaux Permanents que les Sociétés Assurées maintiennent au sein de l'EEE.



Risques assurés :

- Pertes **découlant d'actes criminels commis par des Personnes Concernées**, par ex. vol, détournement de fonds, sabotage, dommage matériel - ce que l'on appelle les dommages résultant d'abus de confiance.
- **Dommages par usurpation d'identité**, tels que l'« arnaque au faux président » ou le détournement de flux financiers par des Tiers se faisant passer pour des partenaires commerciaux (« détournement de paiement »).
- Pertes résultant **de la divulgation de secrets commerciaux**.



Avec Allianz Trade, vous bénéficiez d'une couverture étendue :

- **Protège contre les fraudes** commises par des employés ou des collaborateurs externes (prestataires informatiques, experts-comptables, agents d'entretien).
- Protection contre les dommages résultant d'un **manquement délibéré aux obligations** des Personnes Concernées.
- Protège contre les dommages **résultant de la livraison de secrets de fabrication ou de secrets commerciaux** par des Personnes Concernées.
- **Prise en charge des frais de réduction des dommages de réputation** subis par votre entreprise.
- **Prise en charge des frais de détermination du Sinistre et de justice** jusqu'à 50 % de la Limite de Garantie par Sinistre.
- **Complète idéalement votre cyberassurance**, en bénéficiant d'une couverture complémentaire contre les intrusions ciblées dans votre système informatique et l'ingénierie sociale.
- **Sécurise durablement votre risque commercial.**

Fiabilité et soutien quand vous en avez le plus besoin :

- **Assurance rétroactive illimitée** pour les dommages subis par votre entreprise avant le début de l'assurance et découverts ultérieurement.
- **Couverture d'assurance également en cas de fraude de Personnes Concernées non identifiées** – lorsque que les auteurs n'ont pas pu être identifiés.
- **Délai de déclaration du Sinistre jusqu'à 36 mois** après la fin du contrat. Possibilité d'extension après accords d'Allianz Trade soit à 48 ou à 60 mois.
- **Indemnité provisoire** jusqu'à 50 % de la perte subie.
- **Protège en cas de pénalités contractuelles** causées par un Sinistre.
- **Triple maximisation de la Limite de Garantie par Sinistre** (exception : sous-limites).



D'autres questions ? Nos réponses en quelques FAQ :

- **Je n'ai rien à reprocher à mes collaborateurs, pourquoi ne devrais-je pas leur faire confiance ?**

De nombreuses entreprises font pleinement confiance à leur personnel et supposent généralement qu'ils ont raison de le faire. Mais les statistiques révèlent un tout autre tableau. Chaque année, des activités criminelles telles que le détournement de fonds et la fraude causent des millions de pertes dans tous les secteurs et touchent des entreprises de toutes tailles. Bien souvent, ces actes sont le fait de collaborateurs qui se retrouvent dans des situations financières difficiles, qui veulent par exemple financer un train de vie dispendieux ou rembourser les dettes qu'ils ont contractées. Sans oublier le principe selon lequel « l'occasion fait le larron ».

- **Admettons que nous subissions un vol – nous pourrions de toute façon éponger les pertes, non ?**

Ici, il n'est pas question de petits délits comme le vol de matériel de bureau, mais du détournement de sommes pouvant atteindre plusieurs millions d'euros, qui s'étalent souvent sur des années. Et même lorsque l'on parvient à attraper le coupable, la plupart du temps l'argent a disparu ! Si un tel acte s'est produit dans votre entreprise et que vous ne le découvrez qu'après coup, la couverture rétroactive illimitée de l'Assurance Fraude Allianz Trade couvrira ces pertes.

Allianz Trade est la marque désignant l'ensemble des services proposés par Euler Hermes.

Euler Hermes France - RCS Nanterre B 799 339 312 - Sise 1, place des Saisons, 92048 Paris La Défense Cedex - Tél. + 33 1 84 11 50 50
Succursale française d'Euler Hermes SA - Entreprise d'assurance belge agréée sous le code 418
Siège social : avenue des Arts 56, 1000 Bruxelles, Belgique - Immatriculée au RPM Bruxelles sous le n° 0403 248 596



papers
Avec Ecofoto
tous les papiers
se recyclent.